



**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION  
(INCUBATEUR) DES BENEFICIAIRES START UP 2017 DU FCG**

Septembre 2017

## 1. Contexte général et justification de la mission

La réduction des disparités liées au genre et le renforcement de la participation des femmes au développement sont essentiels non seulement pour la construction d'une société juste, mais aussi une condition préalable pour instaurer durablement le développement économique et social prôné par le PNDES.

L'égalité des genres, avec la prise en compte de la dimension équité, signifie que les femmes et les hommes ont les mêmes droits d'accès aux services sociaux de base, les mêmes opportunités pour participer aux décisions politiques et économiques, les mêmes droits à la protection légale et de jouissance de tous les autres droits tels que prévus dans la déclaration universelle des droits de l'homme.

Le Burkina Faso, à l'instar de la plupart des Etats africains, est signataire de documents visant l'égalité des sexes, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Plate-forme d'action de Beijing et la Déclaration solennelle de l'Union africaine sur l'égalité des sexes. Toutefois, l'impact réel de l'application et la traduction de ces instruments internationaux dans les systèmes sociaux, politiques et judiciaires au niveau national, n'a pas transformé de manière significative les rapports sociaux de genre en termes d'accès aux opportunités.

Cela dit, la marche vers l'équité genre se veut irréversible.

Pour y contribuer des partenaires techniques et financiers ont mis en place le Fonds Commun Genre en 2005 avec pour objectif global de contribuer au renforcement de la durabilité des actions en matière de genre à travers l'amélioration des mécanismes de coordination et de promotion des approches innovantes.

Les résultats fixés sont les suivants :

- Le FCG est un instrument de coordination pertinent des PTF au service de la promotion de l'égalité femme /homme.
- Des initiatives stratégiques pour la réduction des inégalités homme/femme sont soutenues.
- Les initiatives appuyées par le FCG ont un impact sensible sur la réduction des inégalités homme/ femme.
- Les capacités des OSC à suivre et évaluer les politiques et les actions en matière de genre sont renforcées.
- Les financements du FCG ont permis aux OSC d'initier, d'accompagner, d'influencer les décisions en matière d'égalité homme/ femme.

Un portefeuille d'actions majeures est donc développé sous la houlette des membres que sont les Ambassades du Danemark et de Suède, le Bureau de Coopération suisse, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Le fonds des nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Dans la dynamique de renforcement de l'autonomisation des femmes, les Membres du FCG ont mis en place un projet proactif dénommé « Start Up ».

Il s'agit de contribuer à l'accélération de l'autonomisation économique des femmes par l'appui à des initiatives d'entrepreneuriat féminin partant du principe de la difficulté d'accès au financement pour les femmes porteuses de projets innovants.

Les Start up du Fonds Commun Genre s'adressent aux filles et femmes ayant des idées de projet d'entreprise innovante immédiatement réalisable ou en phase de croissance et ayant un fort potentiel de marché significatif au Burkina Faso. L'entreprise doit être créée, dirigée, et contrôlée par des filles/femmes ayant entre 18 à 50 ans. La dotation faite aux bénéficiaires n'est pas une subvention. Sous la diligence de l'incubateur, il s'agit d'un prêt sans intérêt dont le remboursement est échelonné suivant un chronogramme proposé par l'incubateur. En fonction des propositions de l'incubateur à recruter, des mécanismes de réinvestissement du capital recouvré auprès des bénéficiaires seront explorés étroitement avec le gestionnaire du FCG.

En vue d'assurer un accompagnement des bénéficiaires retenus pour la réalisation de leur projet, Diakonia recrute une organisation (incubateur<sup>1</sup>) expérimentée. Son rôle d'appui est d'accompagner et coacher pour renforcer les capacités des bénéficiaires à conduire leur projet sous le contrôle du Gestionnaire du Fonds Diakonia. Le rôle de l'incubateur est aussi d'aider les bénéficiaires à développer, à piloter et à suivre leur projet sur le plan technique et financier. L'incubateur devra avoir le profil d'une entreprise à caractère social ou d'une association/ONG spécialisée et en tout état de cause à caractère non commercial « à but non lucratif ». Une fois recruté, l'incubateur participe avec les membres et le gestionnaire à la sélection des bénéficiaires. Sur une base contractuelle avec le gestionnaire, l'incubateur est en charge de la gestion technique et financière du portefeuille des bénéficiaires. Il devra également avoir une forte expérience en recouvrement des créances.

## **2. Objectif principal de l'accompagnement**

L'objectif principal de cette mission est de proposer un programme et fournir un service d'accompagnement et coaching pour renforcer les capacités des bénéficiaires à conduire leur projet sous le contrôle du Gestionnaire du Fonds Commun Genre, Diakonia.

## **3. Objectifs spécifiques de l'accompagnement**

Les objectifs spécifiques de la mission sont :

- ✓ Participer avec les membres et le gestionnaire à la sélection des bénéficiaires.
- ✓ Assurer la gestion technique et financière du portefeuille des bénéficiaires.
- ✓ Définir et proposer un programme de renforcement des capacités bénéficiaires des Start up 2017 ;
- ✓ Dérouler le package d'activités prévus et validés avec le Gestionnaire du Fonds (en accord avec les Membres du Fonds Commun Genre) ;
- ✓ Assurer le suivi des bénéficiaires au sein de leurs entreprises ;
- ✓ Déceler les besoins spécifiques des femmes et mettre en place un plan d'accompagnement ;
- ✓ Mettre à la disposition des bénéficiaires en cas de besoin les outils de gestion ;

---

<sup>1</sup> Un **incubateur** d'entreprises ou un accélérateur de startup est une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprise. L'**incubateur** peut apporter un appui en termes d'hébergement, de conseil et de financement, lors des premières étapes de la vie de l'entreprise

- ✓ Proposer au Gestionnaire du Fonds Commun Genre une note sur les besoins de renforcement des capacités des femmes qui sont récurrents ;
- ✓ Recouvrer les créances.

#### **4. Résultat et produits attendus de l'accompagnement**

Les produits attendus sont les suivants :

- ✓ Une gestion technique et financière efficiente et efficace du portefeuille des bénéficiaires ;
- ✓ Un programme budgétisé de renforcement des capacités des bénéficiaires des Start up 2017 est proposé et déroulé avec succès ;
- ✓ Un package d'activités prévus et validés avec le Gestionnaire du Fonds (en accord avec les Membres du Fonds Commun Genre) est déroulé avec succès ;
- ✓ Une conception et mise à la disposition des bénéficiaires en cas de besoin des outils de gestion ;
- ✓ Un recouvrement des créances ;
- ✓ Une proposition d'un mécanisme de réinvestissement des créances ;
- ✓ Un rapport de démarrage, un rapport à mi-parcours et un annuel final issu de recommandations

#### **5. Profil du prestataire ou Organisation d'accompagnement**

- ✓ Etre une organisation à caractère social ou une association/ONG spécialisée et en tout état de cause à caractère non commercial « à but non lucratif » reconnue officiellement et en règle vis-à-vis des lois fiscales et sociales ;
- ✓ Une bonne connaissance des Termes De Référence (TDR) ;
- ✓ Avoir l'expérience dans la sélection des bénéficiaires des projets Start up ;
- ✓ Avoir une grande expérience prouvée dans gestion technique et financière de portefeuille ;
- ✓ Avoir une forte expérience en recouvrement des créances.

#### **6. Durée de la mission**

La durée de la mission est d'Un (01) an renouvelable à partir de la date de signature du contrat et couvre la période d'exercice et de mise en œuvre des projets des Start up.

#### **7. Modalités pratiques et lieu de dépôt des offres**

##### **7.1. Modalités et documents pratiques de constitutions des offres**

Les organisations éligibles remplissant les conditions prévues dans les termes de référence, et intéressées à prendre part à cette manifestation d'intérêt, sont invitées à nous faire parvenir leurs offres, rédigées en langue française et en trois exemplaires dont l'un marqué « ORIGINAL » et les deux autres « COPIE » au siège de l'ONG DIAKONIA, gestionnaire du Fonds Commun Genre.

Chacun des dossiers constitutifs de votre manifestation d'intérêt doit comprendre les documents ci-après :

- Une lettre de soumission ;
- Les documents d'entité légale;
- Une offre technique complète ;
- Les attestations éventuelles de bonne exécution de prestations similaires ;
- Le CV du personnel affecté éventuellement à la mission ;

- Une offre financière en adéquation avec l'offre technique ;
- Tout autre document pertinent en relation avec la mission.

La Direction Pays de Diakonia se réserve le droit de demander par écrit (lettre, E- mail, etc.) toute explication destinée à lui permettre de porter une appréciation sur les offres soumises.

Des éclaircissements et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de notre secrétariat par téléphone (226) 25 38 01 31/32 ou par Mail : [yempabo.naba@diakonia.se](mailto:yempabo.naba@diakonia.se)

Diakonia se réserve également le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de cette manifestation d'intérêt et le droit d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que les informations qui lui seront communiquées sont exactes.

**NB** : Les canevas et lignes directrices de rédaction des projets Start Up ainsi que les TDRs sont à télécharger sur le site [www.fondscommungenre.org](http://www.fondscommungenre.org).

## 7.2. Lieu et date de dépôt des offres

Votre proposition ainsi constituée, sera placée dans une enveloppe fermée, adressée à Monsieur le Directeur Pays de Diakonia au Burkina Faso avec la mention au coin supérieur «RECRUTEMENT D'UN INCUBATEUR POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES START UP FCG 2017 ».

Les dossiers dûment constitués seront réceptionnés sur support physique en trois exemplaires (reliés chacun) et sur support numérique (clé USB) au Secrétariat de Diakonia au plus tard le 05 Octobre 2017 à 12 heures TU.

Adresse physique de Diakonia : Bureau Pays de Diakonia sis à la Patte d'Oie à côté du rond-point des droits humains, 01 BP 3191 Ouagadougou 01, ☎+226 25 38 01 31/32, Fax +226 25 38 01 33, 📧 burkina@diakonia.se

L'organisation signera un contrat avec le Gestionnaire du Fonds Commun Genre dans lequel seront définies les conditions de la prestation et ce, conformément au budget alloué et aux conditions définies par le mandataire. De ce fait, l'offre soumise peut faire l'objet de négociation et d'ajustement en fonction des exigences et contraintes du gestionnaire.

## 7.3. Evaluation des offres

| Intitulé                                | Pts | Seront évalués...  |
|---|-----|--|
| Pertinence de l'offre technique (70)    |     |  |
| Compréhension des TDRs et de la mission | 10  | L'existence d'un état des lieux rapide et l'argumentaire développé sur cette base pour justifier la bonne compréhension de la mission  |
| Expérience de l'organisation            | 15  | - la conduite de missions similaires<br>- la fourniture des preuves des missions similaires<br>- notoriété du cabinet et ses affiliations ;<br>- Capacités à conduire la mission ; |
| Expérience du personnel associé         | 20  | - Expériences des personnes proposées (femmes-hommes)<br>- Missions similaires exercées par les personnes proposées  |

|  |    |   |
|--|----|---|
|  |    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Preuve des missions similaires exercées par les personnes proposées</li> <li>- Les CV doivent être résumés (5 pages maximum)</li> </ul>  |
| Méthodologie proposée                  | 20 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Originalité de la méthodologie proposée</li> <li>- Innovation dans la formulation de la méthodologie</li> <li>- Cohérence de la méthodologie</li> </ul>  |
| Chronogramme                           | 5  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisme du chronogramme</li> <li>- Adéquation du chronogramme avec la méthodologie</li> </ul>   |
| Offre financière (20)                  |    |   |
| Budget proposé                         | 20 | L'adéquation entre les objectifs et les moyens, les justifications avancées, l'efficacité, le réalisme des coûts proposés.  |
| Genre (10)                             |    |   |
| Valorisation des compétences féminines | 10 | Le cabinet devra faire la preuve qu'il contribue à la réduction des inégalités de droits entre les femmes et les hommes, à l'élimination des discriminations et des violences à l'égard des filles/femmes et qu'il valorise des savoirs, savoir-faire et compétences féminines. |